



Édition du vendredi 30 août 2024

Le journal du Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep de l'Outaouais (SEECO)
qui croit que les profs méritent la reconnaissance des médaillé-e-s olympique-s !

LE RÉFLEXE DE COMMUNICATION

Une rentrée, c'est une promesse de renouer avec des collègues chaleureux, de créer de nouveaux liens avec une communauté étudiante passionnée, de vivre pleinement sa vie de prof, sans souci et dans l'épanouissement le plus total !

Or, une rentrée, c'est aussi un retour à la réalité.

La négo est finie, notre nouvelle convention collective est signée depuis le 9 juin, mais sa mise en application ne se fait pas sans heurt. Bien que largement amputée par les impôts, notre rétroaction nous est parvenue dans les temps, qui étaient de 120 jours après la signature. Ce ne fut pas le cas des nouvelles échelles salariales, qui ont mis presque un mois à être appliquées. Pour ce qui est du saut d'échelon prévu le 1^{er} juillet, nous n'avons toujours pas de nouvelles.

Nous aimerions bien que la Direction nous garde davantage au courant de ce qui se passe avec l'argent qui nous revient (entre autres !). Par exemple, il aurait été beaucoup plus simple (et rassurant pour les profs) de communiquer les raisons derrière la coupure de salaire d'une journée (la fameuse 261^e journée travaillée) avant le dépôt de la paye du 15 août. C'est ce qu'on appelle un réflexe de communication. Il est normal que les profs réagissent à une coupure inexplicquée : n'aurait-on pas pu éviter la tonne de courriels que le SEECO (et sûrement le Service de paie) a reçus, simplement en devançant les questions ? Pourquoi nos talons de paie demeurent toujours aussi obscurs et alambiqués ?

Plusieurs collègues nous ont également fait part de leur désarroi devant la disparition des tours d'ordinateur dans les classes. Nous savions déjà qu'elles disparaissaient de nos bureaux (sans nous demander notre avis), mais pour les locaux d'enseignement, nous n'avons su qu'une fois chose faite. Les services informatiques sont souvent débordés et ne sont pas toujours en mesure de répondre rapidement quand un problème survient en classe.

À ces défis s'ajoute la coupure de la pause universelle. À l'interne, on parle de 13 profs dont c'est le cas, en plus des profs de Soins qui ont souvent des stages le mercredi midi.

Ce ne peut pas être une décision définitive, puisque ces heures servent à exercer notre collégialité, aspect intrinsèque à notre tâche enseignante. Pourquoi n'a-t-on pas cherché des solutions en discutant avec la communauté enseignante, par l'intermédiaire de l'Exécutif, du Comité des relations de travail (CRT) ou de la Commission des études (CÉ) ?

Nombre de courriels la Direction sur...

Les billets médicaux qui cessent d'être obligatoires pour les étudiant-e-s : 0

La coupure de paye pour le 261^e jour travaillé (avant ladite coupure) : 0

L'interruption de service de courrier intercampus : 72

Nous accueillons cette session un nouveau venu à la Direction des études, Monsieur **Patrick Courville**, à qui nous souhaitons la bienvenue. S'il souhaite savoir comment maintenir des rapports sains avec les enseignant-e-s, voici : ayez le réflexe de la communication, soyez à l'écoute de ce que vous dit le corps enseignant, respectez l'autonomie professionnelle, l'expertise et les droits des profs. Vous aurez alors en nous de véritables allié-e-s.

P.S. : **À tous les membres du SEECO** : vous avez le réflexe d'écrire à SEECO@cegepoutaouais.qc.ca quand vous constatez quelque chose de louche, et c'est très bien. Il revient cependant à la Direction de répondre aux questions sur les paies et les congés. Le SEECO sera heureux d'être en copie conforme de votre courriel pour assurer le suivi du dossier et veiller au respect de vos droits.

NOS ARTICLES

Résumé d'AG du 28 août 2024	p.2
Courrier des membres	p.4
Accommodements SAPS	p.5
Syndicalisme américain	p.6
Dernier concours/Nouveau concours	p.7
Permanences	p.8

RÉSUMÉ DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MERCREDI 28 AOÛT 2024

EN GROS, LES NÉGOS...

- Nouvelles échelles salariales : ✓
- Rétroaction salariale : ✓
- Saut d'échelon additionnel : de kessé ?
- Négo des clauses locales : à venir !

ENTENDU EN AG

**Bon ben là, kessé qu'on fait,
comme dirait Richard Desjardins.**

Un président qui connaît ses classiques

ACCUEIL DES NOUVELLES ET DES NOUVEAUX

Nouveaux membres du personnel enseignant présents à l'AG : **Alexandre Cloutier** (philosophie), **Daniel Goulet** (génie civil), **Dominic Bachand** (arts), **Eliane Bélanger** (hygiène dentaire) et **Mélinda Grégoire** (multimédia).
Le SEECO vous souhaite la bienvenue !

ÉLECTIONS

Comité EDI : Dominique Germain

Comité d'éthique en recherche :

Stéphane Bastien (éthique)

Jean-François Roy (expertise juridique)

**Protection des membres en matière de violence
et de harcèlement psychologique et sexuel** :

Geneviève Gendron et Michèle Gaudreau

Comité de liaison en lien avec le SSAS : poste
toujours vacant (idéalement en formation technique)

LGBTQ+ : Dominique Germain

NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE DE NOTRE EMPLOYÉE PRÉFÉRÉE

Le SEECO a adopté l'entente de principe visant le renouvellement de la convention collective 2023-2028 de son adjointe administrative, Chrystel Lasso. Bravo Chrystel ! Même pas eu besoin de piqueter !



CHAMBRE À LOUER ?

Une nouvelle monitrice d'anglais cherche une chambre à louer. Communiquez avec Kathleen Carter pour les détails.

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La vice-présidence au secrétariat est maintenant responsable des renseignements personnels détenus par le SEECO : elle assurera le respect et la mise en œuvre de la Loi sur la protection des renseignements personnels, et gèrera le traitement des demandes d'accès ou de rectification aux renseignements personnels. Ce poste est occupé par Lyne Beaumier cette année.

CALENDRIER – AUTOMNE 2024

Le mercredi de 11 h 30 à 13 h 30

18 septembre : AG à F.-L.

2 octobre : Dîner-causerie sur l'IA à F.-L.

16 octobre : AG à G.-R.

30 octobre : Atelier (nouveau personnel) à G.-R.

20 novembre : AG à G.-R.

4 décembre : Rencontre du Comité des régions

ADHÉSION À TJC

L'AG du SEECO a voté en faveur de son adhésion à Travailleuses et travailleurs pour la justice climatique (TJC) et offre un don de 500 \$ à l'organisation. Marie-Hélène Côté, Guillaume Bélec, Pablo Péméja, Karine Cellard, Patrick Pilotte et Catherine Lemieux-Lefebvre ont fait part de leur intérêt à nous représenter à cette instance.

ENTENDU EN AG

On est au cégep, ça va pas vite, ça ne sera pas réglé demain matin.

Un président cynique

PAROLES AUX COMITÉS

Commission des études

Parce qu'elle n'avait pas pu prendre connaissance du bilan de la première cohorte, la CÉ a refusé de recommander une deuxième cohorte de l'AEC en TES.

Comité santé et sécurité au travail (SST)

Quand il fait trop chaud (en raison d'un bris de climatisation) ou que le CO₂ est trop élevé, un-e prof peut exercer son droit de refuser de travailler. Il faut toutefois en aviser la direction ainsi que Patrick Fillion, notre représentant SST, en mettant le SEECO en copie conforme.

ENTENDU EN AG

- **Merci d'avancer dans ce dossier.**

- **Avancer est un bien grand mot !**

(Parce qu'on est au cégep, si vous suivez un peu.)

NOUVELLES DU MES

LA RENTRÉE ET SES DÉFIS...

Communiqué de presse de la FNEEQ : « [Après six ans, une autre rentrée sans que la CAQ soit capable de régler les problèmes en éducation](#) »



INTELLIGENCE ARTIFICIELLE – NOUVEAU COMITÉ

La ministre de l'Enseignement supérieur, Pascale Déry, vient d'annoncer la création d'une instance sur l'IA en enseignement supérieur.

Or, d'ici la conclusion des travaux, le milieu enseignant est aux prises avec différentes problématiques urgentes. Un **dîner-causerie** prévu le 2 octobre à F.-L. sera l'occasion d'alimenter la réflexion sur la question afin d'outiller nos représentant·e·s à cette instance.

« Je veux que l'IA fasse mon lavage et ma vaisselle pour que je puisse créer et écrire; pas que l'IA crée et écrit pour que je puisse faire mon lavage et ma vaisselle. »

**Joanna Maciejewska,
autrice**

LA FIN DES BILLETS MÉDICAUX DES ÉTUDIANT·E·S

Le ministre Christian Dubé demande de cesser de surcharger le réseau de la santé, mais la ministre Déry n'arrive pas à expliquer comment éviter l'absentéisme et la fraude ([Nouvelle du 31 mai 2024](#)). Silence radio au Cégep de l'Outaouais depuis.

BON À SAVOIR – LA SCOLARITÉ

La Direction des ressources humaines vous a enfin assigné votre échelon après une longue période (qui peut aller jusqu'à trois mois). Vous esquissez un grand sourire et vous vous dites : Enfin, un salaire à la mesure de mon expérience et de ma scolarité ! Vous êtes du genre à ne jamais regarder vos relevés de paie bihebdomadaires, préférant profiter du fruit de votre labeur, sans vous soucier de ces tracasseries. Après plusieurs mois, voire années, vous êtes surpris.e, au gré des conversations avec vos collègues, de constater que certains ou certaines ont un salaire annuel plus élevé, alors que vous avez les mêmes diplômes. En vous intéressant finalement à ces fameux relevés de paie, vous constatez que votre baccalauréat, maîtrise ou doctorat ne vous accorde pas l'échelon qui devrait être le vôtre. Bonne nouvelle, il est possible de réclamer ce qui vous est dû à tout moment dans ces cas précis d'erreurs de reclassement. Vos relevés de paie sont disponibles sur Omnivox dans l'onglet de gauche « Relevé de paie ». Vérifiez-le, des fois que...

SAVIEZ-VOUS QUE...

Afin de recevoir la rémunération qui vous revient dans le cas d'une suppléance (10 jours ouvrables de remplacement ou moins), vous devez remplir une feuille de temps dans OMNIVOX/Mes services RH-Paie/Gestion du temps ? Sinon, la Direction va vous faire des chichis. On sait de quoi on parle.



COURRIER DES MEMBRES

Bonjour Seeco,
Je ne comprends pas ma paye.

Une prof mêlée

Chère prof mêlée,

Malheureusement, nous non plus 😊. Il est difficile de s'y retrouver lorsque seules les dates servent de référence, sans aucune autre précision. Nous vous invitons à communiquer directement vos questions aux services de la paie (rh.paie@cegepoutaouais.qc.ca) et à nous mettre en c.c. (seeco@cegepoutaouais.qc.ca). Par la suite, en cas d'erreur, nous vous accompagnerons avec plaisir.

L'Exécutif du SEECO

Bonjour,

Nous sommes quelques-uns à avoir travaillé pendant l'été (tri de CV, entrevues...) En sommes-nous toujours à ne pas être payés pour ces tâches ?

Un prof dévoué (mais quand même)

Cher prof dévoué,

Travailler l'été n'est jamais une activité souhaitée par les enseignants·e·s. Toutefois, la convention collective 2023-2028 prévoit maintenant une rémunération pour cette activité (article 6-1.04) : les enseignant·e·s volontaires qui participent à un comité de sélection en période de non-disponibilité sont rémunéré·e·s au taux prévu à l'annexe VI-1 (58,96\$ au 1er avril 2024). Le formulaire se trouve sur Omnivox dans Communauté/ Ressources humaines / Rémunération et avantages sociaux/ Rémunération additionnelle. Votre direction adjointe peut aussi vous l'envoyer.

L'Exécutif du SEECO

Bonjour Seeco,

J'aimerais bien assister à la rencontre syndicale, mais une rencontre départementale est prévue au même moment. Vous demandez souvent de ne pas tenir d'autres rencontres pendant les AG. Est-ce une obligation ou une suggestion ?

Un prof perplexe

Cher prof perplexe,

Merci de nous poser cette question qui revient souvent. Le Syndicat n'a pas d'autorité en matière d'organisation du temps ou de régie interne des départements. Une réponse simple, pour ne pas dire simpliste à ta question, serait donc qu'un département peut tenir des réunions départementales en même temps que les assemblées générales syndicales.

Par contre, on pourrait nuancer la réponse un peu. D'une part, les coordos n'ont pas tous les pouvoirs sur les affaires départementales. Le département est d'abord et avant tout l'affaire de tous ses membres. On pourrait donc très bien trouver légitime que les membres du département aient leur mot à dire sur l'organisation du calendrier départemental. Si un nombre significatif de membres souhaite déplacer la rencontre, la volonté de la majorité pourrait être légitime. D'autre part, l'assemblée départementale pourrait prendre position et décider, dans ses règles de régie interne, que les réunions départementales n'entrent pas en conflit avec les réunions syndicales. C'est aussi ça, la collégialité.

L'Exécutif du SEECO

BONNE FIN DE SEMAINE DE LA FÊTE DU TRAVAIL !

Rappelez-vous que si vous avez droit à des congés, c'est grâce aux syndicats !

PAS D'ENTENTE OFFICIELLE SUR LES ACCOMMODEMENTS AUX ÉTUDIANT·E·S

Les accommodements à accorder en vertu des droits des EESH ont atteint des proportions élevées si on les compare à la réalité d'il y a une dizaine d'années. Heureusement, le SSAS prend en charge la quasi-totalité des cas, faisant en sorte que les droits des membres de la communauté étudiantes et ceux des profs (leurs conditions de travail, s'entend) soient respectés.

Depuis quelques années maintenant, c'est un autre type d'accommodement qui émerge : des accommodements demandés pour des raisons psychosociales. Puisqu'il s'agit d'un nouveau champ d'intervention dans les affaires pédagogiques, les pratiques à mettre en œuvre sont à l'essai, et le partage des rôles et responsabilités reste à établir.

Les accommodements demandés tournent pour l'instant autour de : retrait de la classe le temps de parler du sujet controversé, changement d'une partie du cours (par exemple, trouver une autre œuvre à étudier dans un cours de français).

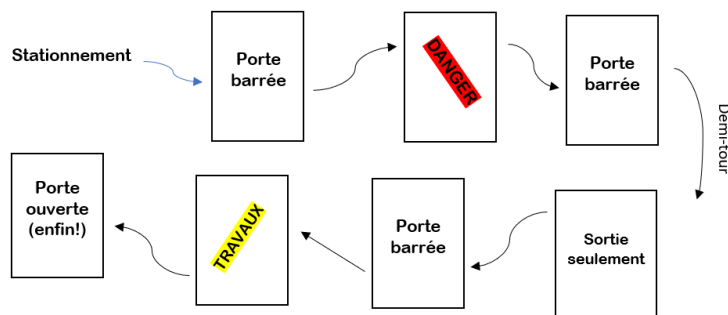
Sans nous prononcer sur le bien-fondé ou non, en tout ou en partie, de ces demandes, il paraît évident que certains de ces accommodements impliquent un changement de tâche et du temps supplémentaire plus ou moins marqué chez les enseignant·e·s touché·e·s.

Puisque les cas de ce genre risquent de se multiplier, il a paru souhaitable à la partie syndicale du CRT (PSCRT) d'encadrer la pratique dans une entente locale. La direction n'a pas cru bon donner suite à notre proposition, préférant y aller au cas par cas. Nous déplorons cette position qui marque un manque de vision et de proactivité face à des questions pour lesquelles nous avons pourtant déjà des réponses. Qui plus est, on se demande bien ce qui peut motiver cette décision qui aura assurément pour effet de travailler en silo et d'échapper quelques balles au bond.

Les enjeux liés aux conditions de travail sont pourtant importants : un·e prof ne peut se faire imposer unilatéralement un changement important à sa tâche (il est parfois question de 20 heures de classe!) ; le ou la prof a le droit, sur une base volontaire, d'accepter ou de refuser ; un tel travail ne peut se faire sans rémunération ; le taux choisi pour la rémunération doit être juste (payé en CI, au taux de chargé·e de cours, au taux pour autres activités que l'enseignement) ; le taux choisi peut ne pas être le bon, il est donc préférable de mettre l'exécutif syndical au jeu.

Il faut espérer que les dérapages annoncés ne se fassent pas au détriment des profs.

DÉJEUNER DE LA RENTRÉE



Nombre de pas du stationnement jusqu'à la cafétéria : 10 837

Nombre de calories dépensées avant 8 h 30 ce jour-là : 849

Nombre de calories ingurgitées au déjeuner : 1746 (juste pour le bacon)

Source : Les maths peu scientifiques du *Plus-Mot*

RAPPEL - CONSTAT D'INFRACTION POUR TABAGISME

La consommation de cigarette, de produits de vapotage et de cannabis est interdite sur les terrains du Cégep. Les agents de sécurité peuvent désormais émettre des constats d'infraction. On a déjà vu des profs recevoir un avis disciplinaire pour avoir enfreint la loi sur le tabagisme. Allez, respectez la signalisation, les petits bums ! 😊

SYNDICALISME AMÉRICAIN

UN SYNDICAT OUTRÉ PAR LES PROPOS DE TRUMP

Nous faisons état, dans l'édition du 22 mars dernier, du paradoxe troublant à l'égard de la démocratie américaine. Alors que la direction d'une majorité de grands syndicats, chez nos voisins du Sud, appuie généralement le parti démocrate, il n'en allait pas nécessairement ainsi pour les adhérent·e·s de ces mêmes organisations syndicales. On peut se demander, à la vue des nouveaux développements dans la course à la Maison blanche, si ce paradoxe qui semblait si surprenant est toujours d'actualité.

En effet, parmi ces nouveaux développements, un de taille aura notamment permis à la vice-présidente actuelle Kamala Harris d'être couronnée candidate officielle du camp démocrate. Cela pourrait laisser croire à un plus grand appui de la part des ouvrières et ouvriers américain.e.s. Dans les faits, qu'en est-il ?

La démocrate Harris promettait, lors de l'investiture, de lutter pour la classe moyenne si elle remportait la présidentielle américaine, opposant ses projets économiques à ceux de son rival, accusé alors d'être au service des plus riches.

« Donald Trump se bat pour les milliardaires et les grandes entreprises. Moi, je me battrais pour rendre de l'argent aux familles des classes moyennes et populaires », [a-t-elle affirmé](#).

Du côté du milliardaire Donald Trump, les Américain.e.s ont pu constater l'important mépris que ce dernier entretenait devant la classe ouvrière et les syndicats qui les représentent lors d'une entrevue qui n'avait rien de très journalistique, menée par un autre milliardaire, Elon Musk, sur son média social X. On peut y entendre l'ancien président américain se bidonner sur le sort qu'a réservé Elon Musk à une grande partie de ses employé·e·s.

« Je regarde ce que vous faites, vous arrivez, vous dites : vous voulez démissionner ? Et ils se mettent en grève. Ils font grève et vous dites : C'est bon, vous êtes tous virés. Vous êtes tous virés »², [a-t-il poursuivi plusieurs fois au cours de l'échange](#), démontrant la très grande admiration qu'il porte aux méthodes de gestion cavalières d'Elon Musk.

L'échange entre les deux hommes a semblé tellement irrespectueux à l'endroit des travailleuses et travailleurs que le Syndicat américain des ouvriers de l'industrie automobile (UAW) a porté plainte devant un tribunal fédéral du travail contre Donald Trump et Elon Musk, accusant les deux milliardaires de tentatives d'intimidation et de menace envers les syndiqué.e.s.

Malgré cet épisode déplorable, comment pouvons-nous encore expliquer qu'une grande partie du monde ouvrier soutienne toujours la candidature de Donald Trump ?

[Pour certains commentateurs](#) de la scène politique, on apprécie la masculinité agressive que démontre l'ancien président dans ces propos, faisant en sorte que ladite frange ouvrière se reconnait en lui.

À ce titre, et en tant qu'observateur et observatrice de la politique américaine, nous ne pouvons finalement qu'applaudir le choix de Tim Waltz comme colistier de Kamala Harris. Celui qu'on surnomme Coach Waltz à titre d'ancien entraîneur de football, rôle mythique chez nos voisins du Sud, pourrait très certainement être cette alternative démocrate à la masculinité agressive d'un Donald Trump pour la remplacer par une image de masculinité positive, apte à rallier un segment plus important du monde ouvrier. Nous ne pourrions pas voter le 5 novembre prochain, mais nous pouvons néanmoins l'espérer pour le mieux-être de la planète.



Pierre-Luc Vallée, enseignant
Sciences politiques

SAVIEZ-VOUS QUE...

De nouvelles conditions sont en vigueur pour les demandes de remboursement des frais de déplacement ? Dans un courriel que vous avez reçu le 12 août 2024, on vous annonce que les demandes devront maintenant être soumises dans Omnivox (voir "Formulaires" dans "Mes services finances") et ce, dans les 30 jours suivant le déplacement pour la majorité des cas. Le remboursement pour les déplacements intercampus ou pour les stages se fait deux fois par année.



RÉPONSES DU DERNIER CONCOURS

Pour notre dernier concours de l'année, nous vous demandions quel serait votre bilan de l'année 2023-2024 en un mot ou une phrase. Le bilan du *Plus-Mot* : « Ouf. » Voici les réponses que nous avons obtenues :

- Actualisation et plans cadres !
- Apprentissages!
- Atchoum!
- C'est pas fini tant qu'c'est pas fini !
- De l'amour et de la visibilité entre deux photos
- Dents de scie
- Enfin! (je quitte pour la retraite)
- Foutus plans-cadres d'actualisation!!!
- Hippelayer!
- NÉGO interminable
- Précarité
- Une année en montagnes russes!
- Veni, vidi... Vici?
- Victoire! Hip hip hip, hurra! :-D
- Je sens que j'ai fait une différence dans le parcours de certain(e)s élèves cette année ! ^-^
- Le bon: des rencontres inspirantes avec des étudiant.e.s allumé.e.s; le moins bon: des o\$%is de corrections interminables!
- Rester en enseignement : chaque prof a des raisons que [sa propre] raison ne connaît pas [toujours].
- Soulagement
- Toute une session pour marquer ma mi-carrière (17 ans et demi)
- Après un automne 2023 difficile, à tous les niveaux, la session d'hiver se termine et laisse poindre des jours meilleurs, à tous les niveaux! ;-)
- Zen: avec 6 étudiantes seulement dans ma classe, cette année mon bilan est sous le signe de la Zénitude :)



Geneviève Berteau-Lord (français) a gagné une carte-cadeau d'une valeur de **100 \$ du restaurant Le Clandestin, cuisine créative**. Félicitations Geneviève ! Le *Plus-Mot* espère que tu t'es bien régalée !

NOUVEAU CONCOURS DU *PLUS-MOT*

CONCOURS RÉSERVÉ AUX MEMBRES DU SEECO

Pour notre premier concours de l'année, nous aimerions savoir... avec tout ce temps libre depuis la fin des négos, quel sera votre projet cette année ? Votre participation pourrait vous faire gagner **une carte-cadeau de 25 \$ de la Coopsco ou de la Librairie du soleil** (selon votre préférence) ! Il faut nous envoyer votre réponse **avant le jeudi 12 septembre 2024 à 15 h** [en cliquant ici](#).

Nous avons bien hâte de vous lire !

Projet de la Direction : rendre l'air du Cégep un peu plus respirable !



Photo prise par le *Plus-Mot* en août 2024

PENDANT CE TEMPS AU SEECO

PERMANENCES

Le *Plus-Mot* aimerait féliciter les profs qui ont (enfin) obtenu leur permanence !

Aurélien Jobin – Français
 Bruce Pitre – Tech.Admin
 Christine Lacroix – Soins infirmiers
 Dalicia Bouallouche – Tech.Informatique
 Elizabeth Bulhoes – Anglais
 Emma Vicuna – Français
 Francis Rouleau – Technologie de radiodiagnostic
 François Dumas – TMB
 Frédérique Morin-Aubry – Soins infirmiers
 Geneviève Goyer – Design d'intérieur
 Guillaume Tremblay – Histoire
 Jean-François Chapman – Sociologie
 Jean-Philippe Pernot – Cinéma
 Joanie Pépin – SPU
 Magdalena Des Becquets – Français
 Mathieu Kenney – Tech. Admin
 Mohamed Hassan Ali – TGE
 Nicolas Rivard – Histoire de l'art
 Sabine Ben Yochret – TGE
 Serge Beaudry – Tech.policieres
 Stéphanie Pontier – Chimie
 Véronique Beaulne – Soins infirmiers
 Xavier Plouffe – Tech. Admin
 Yves Lecompte – SPU

Bravo ! Le collégial reconnaît enfin votre précieux apport !



Peinture de Jean-François Millet, *Des glaneuses* (1857)

Quand le prof demande qui est volontaire pour faire sa présentation orale.



MANDAT DU PLUS-MOT

Le *Plus-Mot* est écrit par des profs bénévoles pour les membres du SEECO. Le mandat officiel est de « publier des articles portant sur des sujets d'intérêt syndical, social ou autres nous intéressant en tant qu'enseignant-e-s ou qui s'intéressent à l'enseignement. » (AG du 26 octobre 2016).

PROCHAIN PLUS-MOT

Le *Plus-Mot* a besoin de vous ! Soumettez idées, articles ou mêmes en tout temps pour la prochaine édition à seeco@cegepoutaouais.qc.ca. Veuillez noter que l'équipe se réserve le droit de corriger et de reformater les articles avant publication. **Date de tombée : 11 septembre 2024.** Merci de nous envoyer vos articles à l'avance. Le respect de cette date de tombée est précieux pour l'équipe éditoriale !

L'ÉQUIPE DU PLUS-MOT

Équipe éditoriale : Lyne Beaumier, Mélanie Rousseau, Pierre-Luc Vallée.

Correction et autres tâches pas si connexes : Christian Bernier, Simon Lespérance et Chrystel « je n'ai pas peur de la prison » Lasson.

Pas sûr-e de vos droits ? Communiquez avec nous ! Seeco@cegepoutaouais.qc.ca